

Critères d'attribution – Crèche municipale Dardilly

Les critères d'attribution ont été fixés dans une logique de transparence et d'équité pour garantir une meilleure prise en compte des besoins et spécifités des situations familiales dardilloises .

La volonté politique est de permettre au plus grand nombre de familles différentes de bénéficier de ce service, c'est pourquoi une priorité est donnée aux familles n'ayant jamais bénéficié d'une place en accueil collectif

Ces critères sont expliqués et développés dans le cadre du rendez-vous de pré-inscription auprès du Relais Petit enfance.

En voici les grandes orientations :

- la domiciliation sur la commune,
- la situation de famille
- la situation de l'enfant notamment au titre de la santé ou du handicap
- et l'activité professionnelle.